EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **04 mai 2016 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **quatre mai deux mille seize**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 30 avril 2016, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Manuela FERREIRA DE SOUSA à Monique BONNET, Philippe BOHELAY à Grégory BERNARD, Dominique ADENOT à Françoise NOUHEN, Dominique BRIAT à Pascal GUITTARD, Sondès EL HAFIDHI à Jérôme AUSLENDER, Alain LAFFONT à Florent NARANJO, Jean-Pierre LAVIGNE à Jean-Pierre BRENAS**
Excusé(e)s :	**Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX**
Absent(e)s :	**François BARRIÈRE, Anne FAUROT**
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

Mme Géraldine BASTIEN, Mme Marion CANALES et M. Guillaume VIMONT arrivent pendant l'expression proposée par M. le Maire à chaque groupe politique, et relative à la tenue du Conseil Municipal du 29 avril 2016.
Mme Patricia GUILHOT, au nom du groupe Front de Gauche – Place au peuple, demande une suspension de séance de 10 mn à M. le Maire qu'il accorde. M. le Maire suspend celle-ci à 18h47.
M. le Maire reprend la séance à 19h00, après avoir vérifié que le quorum est atteint.
M. Guillaume VIMONT quitte la séance avant le vote de la question n°2 et donne pouvoir à Mme Marianne MAXIMI.
M. Jérôme GODARD quitte la séance avant le vote de la question n°6 et donne pouvoir à Mme Cécile AUDET.
Mme Magali GALLAIS quitte la séance avant le vote de la question n°8 et donne pouvoir à M. Jean-Christophe CERVANTES.
Mme Christine DULAC-ROUGERIE quitte la séance avant le vote du vœu A, sans laisser de pouvoir.
M. Louis COUSTES quitte la séance avant le vote du vœu A et donne pouvoir à Mme Nadia GUERMIT-MAFFRE.
Mme Isabelle LAVEST quitte la séance avant le vote du vœu D sans laisser de pouvoir.

Vœu C

VOEU RELATIF À LA FERMETURE DE LA BOUTIQUE SNCF À CLERMONT-FERRAND PRÉSENTÉ PAR LE GROUPE COMMUNISTE ET RÉPUBLICAIN - FRONT DE GAUCHE

Rapporteur : Monsieur Pierre MIQUEL

La Direction Régionale SNCF Auvergne Rhône Alpes a décidé la fermeture des bureaux de vente SNCF situés au 43, rue du 11 novembre à Clermont-Ferrand et au Centre Commercial Plein Sud Auchan à Aubière.

- Considérant l'utilité des services publics de proximité sur un territoire ;
- Considérant la nécessité de développer les services de transports en commun ;
- Considérant l'indispensable réseau ferroviaire dans notre région, notre département et notre ville ;
- Considérant la nécessité d'une Ligne Grande Vitesse à Clermont-Ferrand ;
- Considérant que les boutiques SNCF doivent faire partie des objectifs et des réflexions du Plan de Déplacement Urbain ;
- Considérant que les boutiques SNCF participent de la dynamique et de la diversité du commerce local de notre ville ;
- Considérant que la boutique SNCF du 43 rue du 11 novembre fait 2,4 millions d'euros de chiffres d'affaire par an ;
- Considérant que la fermeture de la boutique SNCF se fera au détriment de l'emploi et du service public ;
- Considérant que le seul point de vente à la gare de Clermont-Ferrand est insuffisant puisque déjà 3 guichets ont été fermés depuis le 01 février 2016 ;
- Considérant la fermeture des gares du Cendre, Vic Le Comte et Brassac les Mines ;
- Considérant la fermeture de 5 lignes TER et Intercités sur notre territoire alors que les besoins de transports de personnes existent ;
- Considérant comme inadaptée aux besoins des usagers la réforme ferroviaire du 23 juillet 2014 ;
- Considérant la déshumanisation incessante des services à la personne exclusivement par internet ;
- Considérant les objectifs affichés d'encourager la réduction d'émissions de gaz à effet de serre en faisant en sorte que les usagers utilisent les transports en commun ;

La Ville de Clermont-Ferrand demande :

- le maintien de la boutique SNCF au 43 rue du 11 novembre à Clermont-Ferrand
- le renforcement de la boutique SNCF

DELIBERATION

Le vœu mis aux voix est adopté à la majorité et converti en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 20 mai 2016

Le Maire,

Olivier BIANCHI